

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Par les présentes,
La commune de Saint-Beauzire,
Demeurant : 43100 SAINT-BEAUZIRE
Représentée par MARCHAUD Alain, Maire

Accepte la demande de location formulée par :

M./Mme/Raison sociale _____
Adresse _____

Téléphone : _____
Représenté par M./Mme _____

Il est entendu que la commune de SAINT-BEAUZIRE donnera en location :

- ✚ la salle polyvalente (en totalité)
- ✚ la petite salle de réunion

Le ___/___/_____ pour _____ au prix total TTC de _____ €

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le *Règlement intérieur de la salle polyvalente* dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le *Règlement intérieur de la salle polyvalente*, annexé au contrat de location, aura valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à la signature du présent contrat

**N° portable à joindre à cas d'urgence : BERTHUY Sylvie 06-83-35-20-66
MARCHAUD Alain 06-04-40-93-35 ou COMBASTEIL Marie Anne 06-81-69-60-84**

Fait à SAINT-BEAUZIRE, le ___/___/_____, en deux exemplaires.

Pour le réservant,
Sylvie BERTHUY, 3^{ème} Adjointe
Signature et mention « lu et approuvé »

Pour le locataire
M./Mme/Melle
Signature et mention « lu et approuvé »

- **Le passe sanitaire est obligatoire pour les adultes** (et pour les mineurs à partir de 12 ans et 2 mois à compter du 30 septembre) notamment pour les événements festifs dans les salles communales (ERP de type L).
- **C'est l'organisateur de la soirée qui doit s'assurer de sa mise en place** et citer nominativement la ou les personnes qui vérifieront la validité des passes sanitaires avec l'application "TOUS ANTI COVID VERIF" ([Google Play](#) ou [App Store](#)).
- **Le port du masque n'est plus obligatoire** pour les personnes adultes accédant aux établissements soumis au passe sanitaire. Cependant, cette obligation demeure applicable pour les mineurs à partir de 11 ans, et le respect des mesures barrières demeure applicable pour ces activités.
- Aucune liste d'invités n'est à dresser